

PROGRAMME DE FORMATION

REFERENT SANTE SECURITE AU TRAVAIL

PUBLIC CONCERNE

Tout salarié désigné par l'employeur (encadrants, chefs d'équipes...

Cette formation est aussi ouverte à tout consultant externe souhaitant accompagner une entreprise dans la prévention de ses risques professionnels

PRE REQUIS

Aucun

DUREE

Entre 1 et 5 jours

OBJECTIFS

-  Connaître la réglementation Santé & Sécurité au Travail.
-  Contribuer activement et efficacement à l'amélioration de la Sécurité et des Conditions de Travail.
-  Être capable de mettre en œuvre et de suivre une démarche de prévention des risques professionnels.
-  Savoir identifier un danger et proposer des mesures de suppression / protection / formation.
-  Savoir coter / évaluer un risque
-  Maîtriser les problématiques HSE (Hygiène Sécurité et Environnement) qui lui sont confiées (procédures, Document unique, audit..).

METHODES PEDAGOGIQUES

Méthode active permettant la participation du stagiaire. Support de cours / power point Exercices écrits / oraux

Films Exercices / questionnaires - bilan de compétences sur chaque grande thématique

- **Pas plus de 5 participants**

--> Experts, préventeurs, consultants, IPRP, avocats/juristes, ingénieurs, ergonomes, interviennent dans votre entreprise sur les problématiques, a priori et a posteriori, en Santé & Sécurité au Travail et RH.

ENSEIGNEMENTS THEORIQUES

- Les enjeux de la Sécurité du travail
- Le rôle de chacun dans l'entreprise
- Le référent Sécurité (son rôle, ses missions et ses limites)
- Le Conseil Social et Economique (CSE / CSSCT)
- LA REGLEMENTATION : la hiérarchisation des lois, le code du travail, les normes et recommandations
- L'analyse a priori et a posteriori des risques professionnels
- LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
 - les AT/MP, le DUER, le plan de prévention, les RPS, risque chimique, le plan d'action annuel, les consignes de sécurité, les contrôles réglementaires etc...

ENSEIGNEMENTS PRATIQUES

- Etudes de cas concret
- Analyse des postes de travail via la méthode ITAMAMI
- Analyses d'accidents du travail via la méthode de l'arbre des causes
- Cotation des risques
- Mise en place d'un plan d'action
- Création d'un plan de prévention
- Une veille juridique

NOS POINTS FORTS



- **Formation dispensée dans vos locaux**
- **Formation « sur mesure » adaptée à vos spécificités et vos attentes**
- **Formation alliant technique et juridique**
- **Formation dispensée par une ancienne Responsable QSE, juriste & IPRP habilité par la DIRECCTE**
- **Tarif attractif**



ATOOTS + PERFORMANCE & REGLEMENTATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Tél : 06 50 20 46 21 / 04 98 10 61 94

Formation CSE/SSCT / Document Unique / Risque chimique / IPRP / RPS/ QVT / Management

contact@atouts-plus.com – www.atouts-plus.com - N° déclaration : 93 83 05116 83

SASU – 819 170 663 au R.C.S. Draguignan – APE : 8559A – SIRET : 819 170 663 00028